

	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil d'Administration</b>	N° d'ordre <b>23019</b>
	Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	

Séance du : 7 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le sept juin à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 01 06 2023.

<b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b>			
Pascale FERCHAUD	Véronique VILLEMONTEIX	Alain ROBIN	Anne ROUX
Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD	Thérèse-Marie MERCERON
<b>ABSENTS EXCUSÉS</b>			
Emmanuelle MENARD	Sandra CAILTON	Yannick CHARRIER	Stéphanie FILLON
Anita BRIFFE	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Josiane BOISSONNOT
Marie-Christine GARON			
<b>POUVOIRS</b>			
Madame Sandra CAILTON donne pouvoir à Madame Pascale FERCHAUD.			
Madame Marie-Christine GARON donne pouvoir à Madame Pascale FERCHAUD.			

Secrétaire de séance : Madame Nicole RENAUD.

## FINANCES

### Tarifs des Repas des Aînés de Bressuire et communes déléguées

- **Bressuire**

Le traditionnel Repas des Aînés organisé par la municipalité et le C.C.A.S. est un repas dansant, préparé chaque année, dans la salle l'Europe à Bocapôle, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Bressuire centre.

C'est une animation très appréciée et une occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'une bonne table, de chanter et danser. En 2022, le Repas des Aînés a rassemblé 229 personnes. En 2023, 339 personnes étaient présentes.

#### **TARIFS pratiqués en 2023 :**

- Pour les aînés, les tarifs appliqués étaient :

13 € pour les personnes âgées de 70 ans et plus ;

16 € pour les personnes accompagnantes âgées de moins de 70 ans.

Le montant réglé au traiteur, était de 22 € par repas (eau, vin, mousseux et pain compris) avec table dressée, fourniture de nappes, serviettes et vaisselle.

- Une collation d'un montant de 10.00 € a été également servie aux bénévoles qui ont assuré le service,

- Un repas est offert aux élus du CCAS et de la Ville qui aident à l'organisation de ce temps.

DÉSIGNATION	TARIFS
Prix du repas pour participant de plus de 70 ans	15 €
Prix du repas pour accompagnant de moins de 70 ans	19 €

Accusé de réception en préfecture  
079-267900058-20230607-DCA\_2023\_019-DE  
Date de réception préfecture : 20/06/2023

- **Communes déléguées**

Ce même repas est également organisé dans les 8 communes déléguées de Bressuire. Le Conseil d'Administration détermine l'âge des invités et des personnes pouvant accompagner, pour chaque commune déléguée. Le service est réalisé par les élus locaux et des bénévoles.

Comme pour la commune de Bressuire, le repas est offert aux personnes qui aident au service.

**Proposition de TARIFS et âges des communes déléguées :**

COMMUNE	2021			2022			2023		
	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT	ÂGE AÎNÉ	PRIX AÎNÉ	PRIX ACCOMP AGNANT
BEAULIEU SOUS BRESSUIRE	68	8 €	13 €	68	10 €	13 €	68	12 €	16 €
BREUIL-CHAUSSÉE	70	8 €	13 €	70	10 €	13 €	70	12 €	16 €
CHAMBROUTET	65	8 €	13 €	65	10 €	13 €	65	12 €	16 €
CLAZAY	65	8 €	13 €	65	10 €	13 €	65	12 €	16 €
NOIRLIEU	65	8 €	13 €	65	10 €	13 €	65	12 €	16 €
NOIRTERRE	70	8 €	13 €	70	10 €	13 €	70	12 €	16 €
SAINT-SAUVEUR	70	8 €	13 €	70	10 €	13 €	70	12 €	16 €
TERVES	70	8 €	15 €	70	10 €	15 €	70	12 €	18 €

Il est proposé au Conseil d'Administration d'accepter les âges et les tarifs suivants pour les Repas des Aînés 2023 :

Roses - 12 €
Bleus - 16 €
Verts - 18 €

END

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** les tarifs pour le Repas des Aînés de Bressuire de janvier 2024 ;
- **D'ACCEPTER** les âges et tarifs des Repas des Aînés des communes déléguées pour l'année 2023.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme



La Vice-Présidente,

Pascale FERCHAUD

Le secrétaire de séance

Nicole RENAUD

Accusé de réception en préfecture  
079-267900058-20230607-DCA\_2023\_019-DE  
Date de réception préfecture : 20/06/2023